



**Nom du prestataire de compte : ING Belgique S.A.**

**Intitulé du compte : Compte ING Go to 18**

**Date: 30/04/2019**

- Ce document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le document « [Tarifs des principales opérations bancaires des personnes physiques \(PDF\)](#) »
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement. Vous le trouverez également au bas de ce document.

Service	Frais	
<b>Services de compte généraux</b>		
<b>Tenue de compte</b> [Compte ING Go to 18]	par an	0,00 €
Pack incluant une <b>offre groupée de services</b> comprenant :	par an	0,00 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un compte à vue à usage privé pour un titulaire.</li> <li>• La fourniture d'une carte de débit avec l'accès à SelfBank et avec le service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe.</li> <li>• La fourniture d'une carte de débit de remplacement en cas de vol ou de perte de la carte de débit.</li> <li>• La fourniture d'une carte de débit [Carte temporaire ING],</li> </ul>	<b>Total des frais annuels</b>	<b>0,00 €</b>

<p>à utiliser jusqu'à la réception de la carte de débit définitive.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les retraits d'espèces en euros dans un espace Self'Bank ou à un distributeur de billets dans la zone SEPA avec la carte de débit.</li> <li>• L'accès à Home'Bank, Smart Banking et Phone'Bank.</li> <li>• Les extraits de compte via Home'Bank.</li> <li>• Un nombre illimité d'opérations de paiement électroniques suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Paiement en euros par carte de débit (zone SEPA)</li> <li>○ Virement en euros (SEPA) par Self'Bank, Home'Bank ou Smart Banking</li> <li>○ Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)</li> <li>○ Ordre permanent en euros (SEPA)</li> </ul> </li> </ul> <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	
---	--

### **Paiements (à l'exclusion des cartes)**

<p><b>Virement en euros</b> Opérations de débit manuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Virement en euros SEPA papier standard (formulaire rose partiellement pré-imprimée)</li> <li>• Virement au guichet exécuté par un collaborateur ING</li> </ul>	<table border="0"> <tr> <td>Par opération</td> <td style="text-align: right;">gratuit</td> </tr> <tr> <td>Par opération</td> <td style="text-align: right;">9,68 €</td> </tr> </table>	Par opération	gratuit	Par opération	9,68 €
Par opération	gratuit				
Par opération	9,68 €				
Retour de fonds	Par paiement <span style="float: right;">18,15 €</span>				
Défaut de provision en compte	Par paiement <span style="float: right;">7,26 €</span>				

Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations des 12 derniers mois</li> </ul>	Par recherche	30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations plus anciennes</li> </ul>	Par recherche	90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2<sup>e</sup> heure et par heure</li> </ul>	Par heure supplémentaire	60,50 €
<b>Domiciliation</b> en euros (SEPA)		
Demande injustifiée de remboursement	Par demande	72,60 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
<b>Ordre permanent</b> en euros (SEPA)		
Retour de fonds	Par paiement	18,15 €
Défaut de provision en compte	Par paiement	7,26 €
Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations des 12 derniers mois</li> </ul>	Par recherche	30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations plus anciennes</li> </ul>	Par recherche	90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2<sup>e</sup> heure et par heure</li> </ul>	Par heure supplémentaire	60,50 €
<b>Cartes et espèces</b>		
<b>Fourniture d'une carte de débit</b>		
Fourniture d'une carte de débit supplémentaire en ce compris: <ul style="list-style-type: none"> <li>Accès au SelfBank</li> </ul>	Par carte	10,00 €

<ul style="list-style-type: none"> <li>Service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe</li> </ul>	
Echange d'une carte défectueuse	Gratuit
Envoi d'une carte de débit par courrier recommandé	Zone SEPA, par envoi 25,00 €* Hors zone SEPA, par envoi 50,00 €*
<b>Fourniture d'une carte de crédit</b>	Service non disponible
<b>Fourniture d'une carte prepaid</b>	Service non disponible
<b>Retrait d'espèces en euros</b>	
Retrait d'espèces par carte de débit dans la zone SEPA	au guichet dans une agence d'ING Belgique gratuit au guichet d'une autre banque gratuit
Retrait d'espèces par carte de débit hors zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait 4,24 € + 0,3025% du montant au guichet d'une banque, par retrait 4,24 € + 0,3025% du montant
<b>Retrait d'espèces dans une autre devise</b>	
Retrait d'espèces par carte de débit dans la zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait marge de change <sup>1</sup> 2,299% du montant au guichet d'une banque, par retrait marge de change <sup>1</sup> 2,299% du montant
Retrait d'espèces par carte de débit hors zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait 4,24 € + 0,3025% du montant marge de change <sup>1</sup> 2,299% du montant au guichet d'une banque, par retrait 4,24 € + 0,3025% du montant marge de change <sup>1</sup> 2,299% du montant
<b>Découverts et services connexes</b>	
<b>Facilité de découvert</b> [ING réserve d'argent]	Service non disponible

<sup>1</sup> Taux de change Maestro : veuillez contacter ING Info au 02 464 60 02.

\*TVA non due

<b>Autres services</b>	
<b>Assurance Compte</b> [Assurance-compte Espèces ING]	<b>Total des frais annuels</b> <b>4,80 €* </b>
<b>Extraits de compte</b>	Envoyés par la poste frais de port
	A disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres
	<b>Total des frais annuels</b> <b>50,00 €* </b>

---

\* TVA non due

ING Belgique S.A. – Banque/Prêteur – Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA : BE 0403.200.393 – BIC : BBRUBEBB  
 – IBAN : BE45 3109 1560 2789 – Courtier en assurances immatriculé à la FSMA sous le numéro 12381A – [www.ing.be](http://www.ing.be)

## ANNEXE – LISTE DES SERVICES LES PLUS REPRESENTATIFS LIES A UN COMPTE DE PAIEMENT

TERME	DEFINITION
TENUE DE COMPTE	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
FOURNITURE D'UNE CARTE PREPAID	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT EN EUROS	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION EN EUROS	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
FACILITE DE DECOUVERT	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.